



LE 24 JANVIER 2008 A L'APPEL DES FÉDÉRATIONS FO ET CGT TOUS EN GRÈVE POUR NOS REVENDICATIONS

Les Fédérations CGT et FO appellent les salariés de la Sécurité Sociale à continuer et amplifier la mobilisation pour les revendications qui, en 2008, prennent encore plus d'acuité.

Les prix explosent : carburant + 14,7 %, volaille + 7,4 %, fruits + 6,3 %, pain + 4,2 %, loyer + 3,5 % en un an, et on nous annonce que cela va doubler en 2008.

Après une augmentation de la valeur du point de 1 % en 2007, l'UCANSS, pour solde de tout compte octroie une prime (sans cotisation sociale, donc sans incidence pour notre retraite) de 276 €, prime dont sont exclus 6 000 salariés, ceux qui ont les salaires les plus bas.

Le 15 janvier à 14 heures, l'UCANSS convoque une réunion paritaire nationale sur les salaires. Ce doit être une nouvelle occasion de faire entendre le mécontentement du personnel.

Ce jour là, les Fédérations appellent leurs syndicats à provoquer des Assemblées Générales (y compris par des débrayages de 55 minutes) pour débattre des revendications, envoyer des motions à l'UCANSS.

Dans le même temps se sont tous les droits et acquis des salariés de la Sécurité Sociale qui sont attaqués par le gouvernement, les directeurs des caisses nationales, l'Ucanss.

Dans la profession l'UCANSS voudrait :

- Limiter et réglementer l'activité des syndicats en interdisant les prises de parole et la diffusion de tracts dans les organismes.
- En finir avec les mutuelles de la profession en créant une complémentaire santé obligatoire, à minima, sans véritable solidarité entre les actifs et dont les retraités et futurs retraités seraient exclus.

Les Caisses Nationales accélèrent le démantèlement de tous les organismes au détriment des assurés sociaux, des allocataires et des personnels.

L'ACOSS et la CNAF précipitent les fusions des URSSAF et des CAF.

Après les Caisses Primaires du Finistère, la CNAM vient de décider de fusionner en 2008 les 13 caisses primaires des départements du Nord et du Pas-de-Calais, d'autres projets sont en cours...

Le président de la République vient d'annoncer son intention de supprimer les 35 heures par semaine.

Dans un rapport préparatoire remis au Parlement le 31 décembre 2007, le Ministère du Travail envisage de porter la durée de cotisation pour toucher une retraite à taux plein à 41,5 ans au lieu de 40 ans.

Le 24 janvier 2008, à l'appel de leurs fédérations, les salariés de la Fonction Publique seront en grève pour les salaires, leur emploi, la défense de leur statut et du service public.

Ce 24 janvier, les Fédérations FO et CGT appellent les personnels employés et cadres de la Sécurité Sociale à la grève et à participer aux manifestations locales ou régionales pour :

- Le rattrapage 2007 et l'augmentation immédiate de la valeur du point 2008,
- Le rattrapage du SMIC par l'attribution de 4 points à tous les coefficients,
- L'arrêt des fusions et mutualisations,
- Le remplacement de tous les départs par des embauches en contrat à durée indéterminée,
- L'augmentation des effectifs pour permettre d'assurer correctement l'ensemble des missions des organismes,
- Le refus de la remise en cause des 35 h,
- L'abrogation des mesures BALLADUR et FILLON et le maintien du droit effectif à la retraite à taux plein à 60 ans.